



AMÉNAGEMENT DES RYTHMES SCOLAIRES :

Les services périscolaires proposés pour l'année scolaire 2020-2021

- La constitution d'un DOSSIER GLOBAL permettant l'accès aux différents services est obligatoire et ouvre l'accès au portail familles pour les réservations en ligne. **Tout dossier incomplet sera refusé.**
- Pièces à fournir : Fiche de renseignement complétée, attestation d'assurance 20-21, N° d'allocataire CAF, carnet de santé de l'enfant, livret de famille, 1€ de cotisation annuelle par enfant.

Service	Classe	Horaires	Tarif	Organisation	Fonctionnement
TEMPS LIBRE DU MATIN	Maternelles + Élémentaires	7h30 à 8h20 LMMJV	1 € / matin	- Les temps libres du matin sont proposés toute l'année au sein des écoles maternelles. Ils accueillent les maternelles et les élémentaires.	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du dossier global à réaliser en ligne (via le portail familles) ou à Crest'actif.
RESTAURATION SCOLAIRE	Maternelles (PS*, MS, GS) + Élémentaires	11h30 à 13h30 ou 11h45 à 13h45	3,50 €/repas 4,80 €/repas hors délais 7 €/repas pris le jour même	<u>Lieu</u> : Restaurant scolaire rue Chandeneux, restaurant scolaire école G.Brassens ou MFR de Divajeu. <u>Réservation des repas</u> : à l'avance, jusqu'au jeudi minuit, pour la semaine suivante.	<ul style="list-style-type: none"> • Réservations et paiement repas et temps libres - <u>en ligne</u> par le biais du portail familles (accessible via www.mairie-crest.fr), - à la <u>permanence de Crest'Actif</u>: chaque mercredi de 8h30 à 12h - <u>4 boîtes aux lettres</u> (Mairie, cantine, Crest'actif et école Georges Brassens), pour règlements par chèque uniquement à l'ordre « Régie périscolaire de Crest »
TEMPS LIBRE DU MERCREDI MIDI	Maternelles + Élémentaires	11h30 à 12h15	1 € / midi	- Les temps libres du mercredi midi sont proposés aux élèves qui ont classe le mercredi matin. <u>Réservation</u> : à l'avance, jusqu'à la veille, 12h.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Paiement</u> : à la réservation
TEMPS LIBRE DU SOIR	Maternelles + Élémentaires	15h45 à 18h ou 16h30 à 18h LMJV	1 € / 45 minutes	- Les temps libres du soir sont proposés aux maternelles et élémentaires 4 soirs par semaine en parallèle des activités périscolaires. <u>Réservation</u> : à l'avance, jusqu'à la veille, 12h.	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Démarrage</u> : jour de la rentrée scolaire
ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES	Élémentaires pour les écoles Royannez et Anne Pierjean	15h45-17h15 activités (2 jours/sem)	Gratuit (Cotisation annuelle : 1 €)	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement des propositions d'activités périscolaires chaque trimestre. • Passeport distribué aux enfants via les cartables avec leur programme d'activités / semaine, avant le démarrage de chaque trimestre. • Chaque enfant s'engage à participer à toutes les séances de l'activité pendant toute la durée du trimestre. <u>Démarrage</u> : lundi 21 septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du dossier global à réaliser en ligne (via le portail familles) ou à Crest'actif • Livret de propositions distribué dans les cartables à la rentrée, puis à chaque fin de trimestre pour trimestre suivant.

***PS = Petite Section : sont acceptés à la cantine les enfants de 3 ans révolus, restant à l'école toute la journée, sous réserve d'autonomie et de places disponibles.**

CONTACT : Crest'actif - pôle Aménagement des Rythmes Scolaires - Quai Bérengier de la Blache
04 75 25 64 75 - perisco.crestactif@mairie-crest.fr